

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC
335-2-6**

1986

**AMENDEMENT 3
AMENDMENT 3**

1992-01

Amendement 3

**Sécurité des appareils électrodomestiques
et analogues**

Deuxième partie:

Règles particulières pour les cuisinières,
les réchauds, les fours et appareils analogues
à usage domestique

Amendment 3

**Safety of household and similar electrical
appliances**

Part 2:

Particular requirements for cooking ranges,
cooking tables, ovens and similar appliances
for household use

© CEI 1992 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

PRÉFACE

Le présent amendement a été établi par le Comité d'Etudes n° 61 de la CEI: Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

DIS	Rapports de vote
61(BC)614 61(BC)663	61(BC)653 61(BC)736

Les rapports de vote indiqués dans le tableau ci-dessus donnent toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 6

PRÉFACE

Ajouter à la liste des différences existant dans certains pays:

- Les informations correspondantes doivent être marquées sur l'appareil et être visibles après installation (7.14) (Australie).
- Les socles de prise de courant incorporés aux appareils raccordés aux canalisations fixes doivent être protégés par un disjoncteur différentiel (24.101) (Australie).

Page 8

1 Domaine d'application

1.1 Remplacer dans la prescription «foyers de cuisson» par «tables de cuisson».

Page 16

6 Classification

6.1 Supprimer le texte introduit par le premier tiret.

7 Marques et Indications

7.1 Remplacer le premier alinéa par:

Si une cuisinière comporte un socle de prise de courant protégé par des fusibles, autres que des fusibles de type D, elle doit porter l'indication du courant nominal du fusible approprié. Lorsqu'un élément de remplacement miniature est utilisé, ce marquage doit indiquer que l'élément de remplacement du fusible doit avoir un pouvoir de coupure élevé.

PREFACE

This amendment has been prepared by IEC Technical Committee No. 61: Safety of household and similar electrical appliances.

The text of this amendment is based on the following documents:

DIS	Reports on Voting
61(CO)614 61(CO)663	61(CO)653 61(CO)736

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the Voting Reports indicated in the above table.

Page 7

PREFACE

Add to the list of differences existing in some countries:

- The relevant information is to be marked on the appliance and visible after installation (7.14) (Australia).
- Socket-outlets in appliances connected to fixed wiring are to be protected by a residual current device (RCD) (24.101) (Australia).

Page 9

1 Scope

1.1 *In the requirement, replace "hob elements" by "hob assemblies".*

Page 17

6 Classification

6.1 *Delete the first dashed item.*

7 Marking

7.1 *Replace the first paragraph by:*

If a cooking range incorporates a socket-outlet protected by means of fuses, other than D-type fuses, the cooking range shall be marked with the rated current of the relevant fuse. When a miniature fuse-link is provided, this marking shall indicate that the fuse-link is to have a high breaking capacity.

Page 18

7.12 Supprimer «du type A, du type B».

Ajouter:

Pour les fours comportant un ventilateur dont le protecteur peut être enlevé pour le nettoyage, la notice d'instructions doit indiquer que avant que le protecteur ne soit enlevé, le four doit être mis hors tension et que après le nettoyage le protecteur doit être de nouveau fixé conformément aux instructions du fabricant.

La notice d'instructions des appareils dont les plateaux supérieurs comportent un couvercle doit indiquer qu'il convient d'enlever tous les produits dus à un débordement de la surface du couvercle avant de l'ouvrir. Elle doit également indiquer qu'il convient de laisser refroidir la surface chauffée avant de fermer le couvercle.

Si le plateau supérieur comporte des lampes à halogène comme unités chauffantes, la notice d'instructions doit avertir l'utilisateur qu'il ne doit pas regarder fixement les lampes à halogène des foyers de cuisson.

7.14 Ajouter:

Lorsqu'il n'est pas facile de placer les marques et indications prescrites pour les appareils installés à poste fixe à un endroit où elles sont facilement visibles après que l'appareil a été fixé comme en usage normal, les informations correspondantes doivent en outre figurer dans la notice d'instructions ou sur une étiquette qui peut être fixée près de l'appareil après installation.

NOTE – Une table de cuisson encastrée est un exemple d'une telle situation.

Page 20

11 Echauffements

11.2 Remplacer les deux premiers alinéas par:

Les appareils prévus pour être posés sur une table ou une surface similaire sont placés sur le plancher du coin d'essai aussi près que possible des parois.

Le coin d'essai est constitué de deux parois à angle droit, d'un plancher et, si nécessaire, d'un plafond, ces parties étant en contre-plaqué peint en noir mat de 20 mm d'épaisseur environ.

Page 22

11.3 Remplacer les trois premiers alinéas par:

Pour les appareils prévus pour être posés sur une table ou une surface similaire, l'échauffement des parois latérales du coin d'essai est déterminé aussi bien au-dessus qu'au-dessous du plateau supérieur mais n'est pas déterminé pour la partie qui fait projection sur le devant de l'appareil.

Pour les appareils du type Y, l'échauffement des parois latérales du coin d'essai est déterminé comme spécifié ci-dessus, l'échauffement de la surface de la boîte adjacente à l'appareil étant également déterminé.

Page 19

7.12 Delete "type A, type B".

Add:

For ovens incorporating a fan with a guard that can be removed for cleaning, the instruction sheet shall state that the oven must be switched off before removing the guard and that after cleaning the guard must be replaced in accordance with the manufacturer's instructions.

For hobs having a lid, the instruction sheet shall state that spillage should be removed from the surface of the lid before opening. It shall also state that the heated surface should be allowed to cool before closing the lid.

If the hob incorporates halogen lamps as heating units, the instruction sheet shall warn the user not to stare at the halogen lamps of hob elements.

7.14 Add:

When it is not practical to place the marking of fixed appliances so that it is clearly discernable from the outside after the appliance has been fixed as in normal use, the relevant information shall in addition be included in the instruction sheet or on a label which can be fixed near the appliance after installation.

NOTE – An example of such an appliance is a built-in hob assembly.

Page 21

11 Heating

11.2 Replace the first two paragraphs by:

Appliances intended to stand on a table or similar surface are placed on the floor of the test corner as near to the walls as possible.

The test corner consists of two walls at right angles, a floor and, if necessary, a ceiling, all of dull black painted plywood having a thickness of approximately 20 mm.

Page 23

11.3 Replace the first three paragraphs by:

For appliances intended to stand on a table or similar surface, the temperature rise of the side walls of the test corner is determined both above and below the hob, but not for that part which projects in front of the appliance.

For appliances of type Y, the temperature rise of the side walls of the test corner is determined as specified above, the temperature rise of the surface of the test box adjacent to the appliance being also determined.

Page 26

11.8 Dans le tableau, supprimer la colonne pour les appareils du type A et remplacer «B» par «voir note».

Ajouter dans le tableau:

NOTE – Ces valeurs s'appliquent aux appareils prévus pour être posés sur une table ou une surface similaire.

Ajouter:

Au cours de l'essai complémentaire pour les fours autonettoyants par pyrolyse, l'échauffement des boutons, poignées et leviers ne doit pas dépasser:

- | | |
|--|------|
| – s'ils sont en métal | 55 K |
| – s'ils sont en porcelaine ou matière vitrifiée | 65 K |
| – s'ils sont en matière moulée, caoutchouc ou bois | 80 K |

L'échauffement des boutons, poignées et leviers, liés à des fonctions qui ne peuvent pas être exécutées pendant le nettoyage, n'est pas déterminé.

Pages 28 et 30

13 Isolement électrique et courant de fuite à la température de régime

13.2 Remplacer la prescription de la modification par:

A la place des valeurs spécifiées pour les appareils mobiles de la classe I et pour les appareils fixes de chauffage de la classe I, ce qui suit s'applique:

Supprimer «fixes» dans les deux textes introduits par des tirets.

Page 32

15 Résistance à l'humidité

15.3 Ajouter à la modification:

Pour les tables de cuisson comportant un couvercle, 0,5 l de la solution saline sont versés de façon uniforme sur le couvercle fermé.

Lorsque le liquide ne s'écoule plus, la surface est séchée.

0,125 l de la solution saline sont alors versés régulièrement en 15 s d'une hauteur d'environ 50 mm au milieu du couvercle. Le couvercle est alors ouvert afin d'éliminer toute solution restant sur l'appareil.

Page 27

11.8 *In the table, delete the column for appliances of type A and replace "B" by "see note".*

Add in the table:

NOTE – These values apply to appliances intended to stand on a table or similar surface.

Add:

During the additional test for pyrolytic self-cleaning ovens, the temperature rise of knobs, handles and levers shall not exceed:

- | | |
|---|-------------|
| <i>– if of metal</i> | <i>55 K</i> |
| <i>– if of porcelain or vitreous material</i> | <i>65 K</i> |
| <i>– if of moulded material, rubber or wood</i> | <i>80 K</i> |

The temperature rise of knobs, handles and levers associated with functions which cannot be performed during the cleaning operation is not determined.

Pages 29 and 31

13 Electrical insulation and leakage current at operating temperature

13.2 *Replace the requirement of the modification by:*

Instead of the values specified for portable Class I appliances and stationary Class I heating appliances, the following applies.

Delete "stationary" from the two dashed items.

Page 33

15 Moisture resistance

15.3 *Add to the modification:*

For hob assemblies provided with a lid, 0,5 l of the saline solution is poured uniformly over the lid in the closed position.

When the liquid ceases to run off, the surface is dried.

0,125 l of the saline solution is then poured steadily from a height of approximately 50 mm onto the centre of the lid over a period of 15 s. The lid is then opened to discharge any remaining solution over the appliance.

Page 38

19 Fonctionnement anormal

19.2 Ajouter après le deuxième alinéa de la modification:

NOTE – Une lampe utilisée pour éclairer le four et qui est automatiquement mise sous et hors tension avec le four est considérée comme étant un indicateur lumineux.

Page 42

20 Stabilité et dangers mécaniques

Ajouter:

20.2 Addition:

Lorsque l'essai est effectué, le doigt d'épreuve est appliqué avec une force de 5 N.

NOTE – Les broches et dispositifs similaires tournant dans un four ne sont pas considérés comme des parties mobiles dangereuses.

Page 44

20.101 Ajouter:

NOTE – Les étagères des fours sont placées dans la position la plus défavorable après que le four a été installé conformément aux instructions du fabricant.

22 Construction

Ajouter:

22.16 Addition:

NOTE – L'oxyde de magnésium et les fibres minérales céramiques utilisés pour l'isolation électrique des éléments chauffants ne sont pas considérés comme une matière hygroscopique au sens de la prescription.

Page 52

22.118 Si le fabricant indique à l'utilisateur d'ouvrir la porte du compartiment de grillage partiellement ou complètement au cours de l'opération de grillage, cette opération ne doit pas être possible lorsqu'une fiche de prise de courant d'un câble d'alimentation est insérée sans un socle de prise de courant situé juste au-dessus de la porte du compartiment de grillage.

La vérification est effectuée par examen et par un essai à la main.

Page 39

19 Abnormal operation

19.2 Add after the second paragraph of the modification:

NOTE – A lamp used for illuminating the oven and which is automatically switched on and off together with the oven, is considered to be an indicator lamp.

Page 43

20 Stability and mechanical hazards

Add:

20.2 Addition:

When the test is carried out, the test finger is applied with a force of 5 N.

NOTE – Grilling shafts and similar devices rotating in an oven are not considered to be dangerous moving parts.

Page 45

20.101 Add:

NOTE – Oven shelves are placed in the most unfavourable position after the oven has been installed in accordance with the manufacturer's instructions.

22 Construction

Add:

22.16 Addition:

NOTE – Magnesium oxide and mineral ceramic fibres used for the electrical insulation of heating elements are not considered to be hygroscopic materials within the meaning of this requirement.

Page 53

22.118 If the manufacturer instructs the user to open the door of the grilling compartment partly or completely during the grilling operation, this operation shall not be possible while the plug of a power supply cord is engaged in a socket-outlet located directly above the door of the grilling compartment.

Compliance is checked by inspection and manual test.